

La lettre de **Patrice Leclerc**



Maire de Gennevilliers

**Avant pendant
et après les
élections toujours
sur le terrain à
Gennevilliers**

**Mes permanences chaque
semaine devant une
école maternelle de 8 h 15
à 8 h 45 pour aller à la
rencontre de celles et ceux
qui n'ont pas le temps de
participer aux réunions :**

> Jeudi 7 février

maternelle P. Kergomard

> Jeudi 14 février

maternelle H. Wallon

> Vendredi 22 février

maternelle L. Michel

> Jeudi 14 mars

maternelle Aguado

> Jeudi 21 mars

maternelle J. Lurçat

> Jeudi 28 mars

maternelle L. et R. Aubrac

> Jeudi 4 avril

maternelle D. Diderot

> Jeudi 11 avril

maternelle B. Morisot

L'audace
d'une ville populaire

VILLE DE
Gennevilliers

Sachons nous faire respecter!

Madame, Monsieur,

C'est pour vous et avec vous que l'équipe municipale mobilise toute son énergie. À la différence des technocrates du gouvernement Macron, nous connaissons le terrain, les difficultés, les joies comme les aspirations des personnes qui ne sont pas nées avec une petite cuillère en argent dans la bouche. La mobilisation des Gilets jaunes est donc un souffle d'air frais pour celles et ceux qui agissent pour le « mieux vivre », pour la dignité.

Cela ne nous éloigne pas de nos engagements pour développer et embellir la commune sans chasser personne. Nous sommes élu-e-s pour défendre les Gennevilloises et les Gennevillois. L'expérience est faite dans notre département: « couches populaires » et « couches moyennes » ont les mêmes intérêts. Après avoir chassé les couches populaires, ce sont les couches moyennes et les retraités qui ne peuvent plus vivre dans de nombreuses villes des Hauts-de-Seine par manque de logements sociaux ou de prix d'achat trop élevé. À la Métropole, dans le territoire, devant le préfet ou les ministres nous tenons le même langage: ce qui se fait à Gennevilliers doit être décidé par les Gennevillois-e-s!

Dans une ville populaire nous avons aussi droit au beau, à la tranquillité, à la propreté, au respect des règles de vie en commun. Nous avons besoin de ce respect. Se respecter soi-même comme les autres, c'est être digne. Ce sera aussi notre action en 2019.

Avec votre soutien, ensemble, nous sommes une force et nous marquons des points.

Patrice Leclerc

*Tres cordialement
Patrice Leclerc*

Gilets jaunes
Réunion publique
jeudi 21 février à 19 h, salle du Conseil Municipal

Pour faire la synthèse des cahiers
de doléances de Gennevilliers



www.patrice-leclerc.org

Agir avec et pour les Genevillois

Stationnement, nous appliquons ce que vous avez décidé

Les Genevilloises et les Genevillois ont voté pour le stationnement gratuit en zone bleue à 85,51 % contre 14,49 % pour le stationnement payant.

> **Février 2019** : nouveau règlement du parking du T2G pour libérer de la place pour les habitants

> **Mars** : recrutement d'un agent assermenté pour enlever les voitures épaves

> **Avril** : distribution gratuite des disques de stationnement. Appel d'offre pour la gestion des macarons pour les résidents. Augmentation du nombre de places disponibles

> **Mai** : mise en peinture des zones bleues et orange (20 minutes et 2h) et zones de livraison mixtes (livraisons de 6h à 10h puis zone bleue 20 minutes)

> **Automne 2019** : mise en ligne des demandes de macarons

> **Mars 2020** : mise en peinture des zones vertes (5 h)

> **Juin 2020** : application de la nouvelle réglementation

ATTENTION AUX FAUSSES INFOS

Contrairement à ce qu'écrit M^{me} Marichez (Conseillère municipale LR), la loi ne permet pas le stationnement payant avec gratuité pour les résidents. Par ailleurs, le macaron réservé aux Genevillois-e-s permettra de stationner 7 jours d'affilée sur les zones vertes (5 heures).

Agnettes : les habitants gagnent !

Nous avons obtenu l'autorisation anticipée pour la réhabilitation des tours 1 et 3 en plus des 5 et 7 des Agnettes, du bâtiment Marcel-Lamour, pour construire la nouvelle école Joliot-Curie, le centre social.

Reste à gagner le droit de reconstruire à Genevilliers et pas dans les autres villes pour reloger les Genevillois-es. Réunion publique le samedi 16 février, à 10h, au club Agir.

Sauver l'OPH et la qualité du patrimoine

Nous ne laisserons pas voler le patrimoine des Genevillois à cause d'une loi scélérate ! L'OPH sera transformé en Coop au 1^{er} janvier 2020 pour empêcher son absorption par celui de Colombes.

Bravo les Gilets jaunes

Avec les Gilets jaunes, une partie de la France populaire redresse la tête face à l'arrogance et au mépris d'Emmanuel Macron.

L'exigence de justice se fait entendre. Des cahiers de doléances sont à votre disposition en mairie, dans les centres sociaux et à l'Espace Mandela. Ils seront remis à la Présidence de la République.

Réunion publique le 21 février à 19h, salle du Conseil Municipal



Juillet 2019 : interdiction des voitures Crit'Air 5 ?

Des personnes meurent de la pollution en Ile-de-France. Il faut donc agir. Je suis pour l'instauration d'une ZFE (Zone à faibles émissions) mais contre une écologie punitive des couches populaires. Aussi, je me suis abstenu à la Métropole devant l'insuffisance de moyens pour soutenir les gens dans cette transition (voir Patrice.leclerc.org)



LA ZFE, C'EST QUOI ?

La Métropole du Grand Paris a décidé de mettre en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE) à l'intérieur du périmètre de l'A86, pour lutter contre le développement de la pollution.

Dès juillet 2019, les voitures « Crit'Air 5 » ne pourront plus circuler. Des aides sont proposées pour acheter un véhicule propre électrique, hybride ou GNV, qu'il soit neuf ou d'occasion.

Informations sur le site de la Métropole :
www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

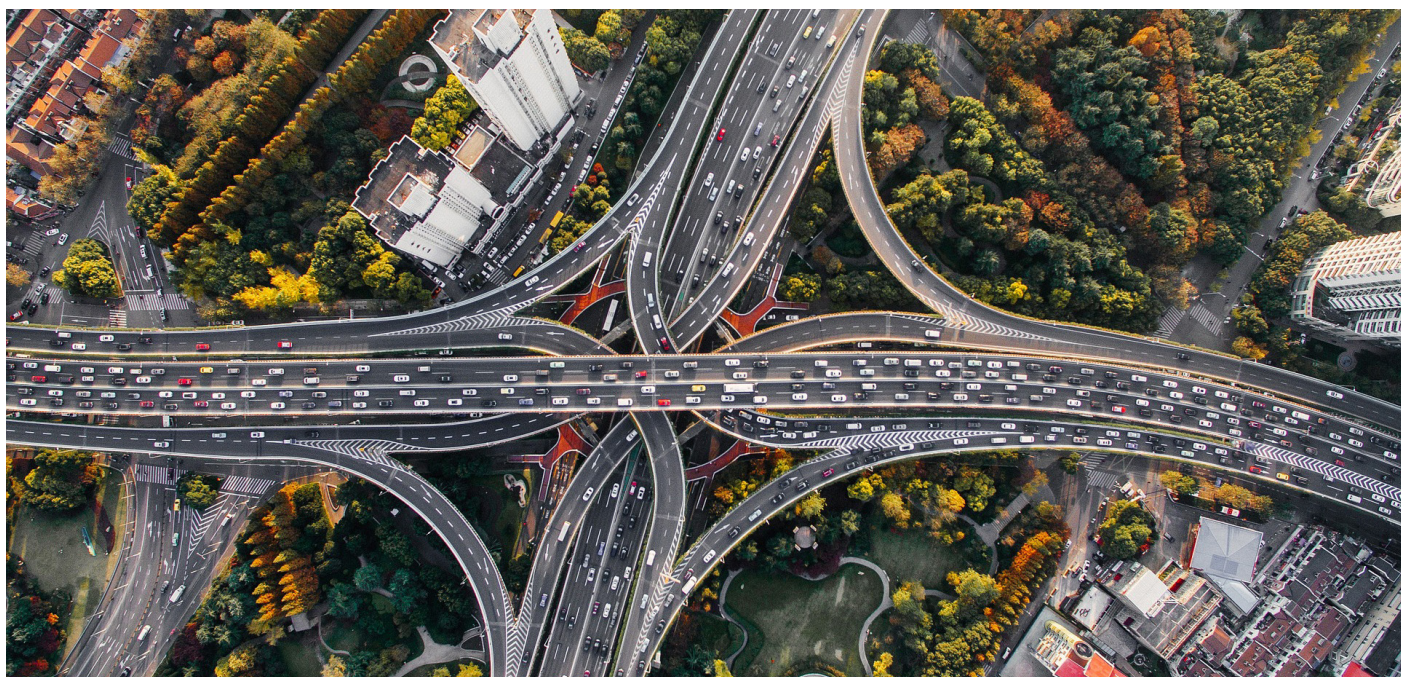
OUI À UNE ZFE, MAIS PAS AU DÉTRIMENT DES GENNEVILLOIS

À Gennevilliers, 3040 voitures « Crit'Air 5 » ne pourraient plus circuler au 1^{er} juillet 2019. Ces personnes ont-elles d'autres choix que la voiture pour aller travailler ? Les aides prévues sont-elles suffisantes pour aider les personnes à petits revenus ?

Je demande l'augmentation des aides, l'amélioration des réseaux de transports, notamment de la ligne 13 déjà saturée. Il faut tenir les délais du Grand Paris Express et créer de nouvelles lignes de bus pour mettre en œuvre la ZFE. Sinon, je ne signerai pas l'arrêt du maire.

Réunion publique le 8 février, 19 h
Salle du Conseil municipal

Pour une présentation de la ZFE
et des aides pour changer de véhicule





Le savez-vous ?

Dynamisme économique



Gennevilliers a été désignée parmi 124 lieux comme Territoire d'Industrie par le Conseil National de l'Industrie. Ce label marque ainsi son dynamisme et son savoir-faire, mobilisés pour le développement de l'industrie.

Repas partagé avec le maire

Les repas partagés avec le maire dans les quartiers des Grésillons, Agnettes, Fossé de l'Aumône, République, Luth et Chevrins ont été des réussites. Nous continuons donc le 13 février au Village à 19h et le 19 février à Chandon-Brenu-Sévinés. (Infos sur patrice.leclerc.org).



Un moment d'échange sur les questions qui vous concernent et en toute décontraction. Vous apportez à manger, je me charge de la boisson.

Festival Jeune et Très Jeune Public

Pour les enfants de 6 mois à plus de 6 ans, du 13 au 22 février, rendez-vous est donné pour 39 spectacles présentés dans les équipements culturels et socio-éducatifs de la Ville. Le programme est sur le site de la Ville.



Les « Chansons de Monsieur Carnaval »



Rendez-vous le 15 juin 2019. Être entre 10 000 et 15 000 dans les rues pour le Carnaval de Gennevilliers, cela se prépare dès le 15 mars dans la Halle des Grésillons.

Nous continuons sur la propreté

La ville de Gennevilliers poursuit de moderniser son matériel pour améliorer la propreté des voiries. Le service est réorganisé pour assurer plus de passages. Une campagne de prévention est aussi engagée.



Pour votre santé



Nous sommes une des rares villes à lutter efficacement contre la désertification médicale. Les CMS de Gennevilliers mettent à votre disposition 40 offres de soins de qualité. Nos collaborations avec les libéraux consolident l'offre totale de soins sur la commune.



Facebook/patrice.leclerc



Twitter/@patrice_leclerc



patrice.leclerc@ville-gennevilliers.fr

Recevez des informations de votre maire, inscrivez-vous à son infolettre sur www.patrice-leclerc.org